



# 8ème randonnée de chiens de traîneau 16 & 17 mars 2019 Dilay 79160 ARDIN

## Informations et règlement de la randonnée

Le règlement est celui de notre fédération d'affiliation, la FFST.

Lieu de la manifestation : Ardin 79160, lieu-dit Dilay (localisation : 46°29,194N ; 0°33,353W).

La stake-out est ouverte dès le vendredi à partir de 14h, mais pour des raisons de sécurité évidentes, les parcours ne seront pas ouverts en dehors des horaires de randonnées indiquées ci-dessous :

**Randonnée du samedi** : départ entre 16h et 17h, parcours de 11 et 22 km.

**Randonnée du dimanche** : départ entre 9h et 10h, parcours 11 et 22 km.

Les distances et horaires de départs sont donnés à titre indicatif. Les parcours définitifs seront précisés lors du meeting musheur le samedi midi et seront fonction de la météo.

**Le meeting musheur** : il débutera à 12h près du barnum et la présence des musheurs y est obligatoire afin d'apporter les précisions nécessaires concernant les parcours, le règlement.....

Les engins à moteurs, hormis ceux de l'organisation pour la sécurité et le balisage, ne sont pas admis sur le parcours.

### Ravitaillements sur le parcours

Le port du casque est obligatoire, les gants fortement conseillés.

La baraque à frite vous proposera ses spécialités, le vendredi soir et le dimanche midi. Une buvette vous proposera boissons et crêpes le samedi et le dimanche.

Un apéritif vous sera offert à tous avant le repas du samedi soir. Le repas sera composé de produits régionaux, élaborés par des entreprises locales.

Le petit déjeuner sera proposé à partir de 8h00 le dimanche.